

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 93 (1996)
Heft: 10

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comptes rendus

Sociétés d'apiculture Haute-Broye et Jorat

Repas de fin de saison, concluant les visites de ruchers, dimanche 11 août, chez Rémy Destraz, « Le Rosay », à Essertes, médaillé d'or et vermeil au Concours de ruchers SAR 1990, 99 points sur 100, 16 colonies Burki.

Après présentation de ce magnifique rucher-pavillon aux quelque 40 participants, et l'apéritif servi dans la cour de la ferme familiale, un copieux repas suivit sur le pont de la grange.

Merci de tout cœur à Rémy et à toute sa famille de leur généreux accueil.

Un participant

Journée cantonale neuchâteloise d'apiculture

Dimanche 1^{er} septembre 1996 a eu lieu la Journée cantonale d'apiculture. C'était au tour de la Société des Montagnes neuchâteloises d'organiser cette rencontre qui se déroule tous les deux ans. Le programme débutait à 9 h 30 par la visite des Moulins souterrains du Col-des-Roches au Locle. Chacun a pu admirer le courage des meuniers de l'époque qui ont, dès 1660, aménagé les grottes du Col-des-Roches en taillant dans le roc, creusant des puits et des aqueducs, pour y installer un impressionnant système de roues hydrauliques, moulins, rebattes et scies. Après diverses fortunes, les moulins sont abandonnés et les eaux du Bied, qui alimentaient les roues, sont détournées des grottes et apportent aux Loclois une nouvelle énergie : l'électricité. La centrale électrique est inaugurée en 1890. Les moulins souterrains, sacrifiés au « progrès », se transforment en abattoirs-frontière. La grotte devient un égout malodorant. Boue, gravats et débris de toutes sortes l'envahissent et la comblent. C'est en 1973 qu'une poignée de Loclois se mettent à l'œuvre pour sauver les vieux moulins. Pendant une quinzaine d'année, ils ont vidé les grottes à la force du poignet, nettoyé et reconstruit un moulin. C'est ainsi que, depuis le début de cette décennie, les grottes sont ouvertes au public et que le site raconte aux visiteurs non seulement l'histoire des moulins, mais aussi celle des hommes qui ont su, dans un effort de survie, s'adapter et apprivoiser la nature.

La Société des Montagnes neuchâteloises nous a ensuite reçus dans la région sauvage du Bois des Lattes, à Sapel-Dessous, dans une magnifique ferme complètement rénovée et prévue pour y accueillir des groupes. L'apéritif nous est servi à l'extérieur où chacun a pu s'acclimater aux rigueurs du climat jurassien sous l'effet d'une bonne petite bise noire ! N'oublions pas que nous sommes à plus de 1100 mètres d'altitude et que le mois de septembre est déjà là...

Après un excellent repas, c'est au tour de la partie officielle.

L'api Willy a apporté les saluts du président de la SAR. Puis c'est Virgile Odiet, président cantonal, qui a remercié la section organisatrice de cette journée.

Le président de celle-ci, Michael Simoni, a salué les participants, ainsi que les invités. Il remercie les personnes qui l'ont aidé à mettre sur pied cette manifestation, ainsi que les généreux donateurs de lots pour la tombola et M. Jacquat pour l'aide qu'il a apportée à la section pour la réalisation à la jaquette de la brochure d'invitation. Puis il parle de la valeur de notre miel. En effet, le prix de notre miel est cher, mais de qualité. Avec l'ouverture future de nos frontières, nous serons en concurrence avec des miels étrangers de qualité, mais à des prix inférieurs. Pour éviter d'être trop fortement pénalisés, nous devons, dès à présent, proposer encore plus de qualité. Cela va de la présentation du produit, c'est-à-dire de l'emballage, aux relations avec le consommateur. Nous devons personnaliser l'emballage par des pots agréables et une étiquette originale. La présentation à l'œil est actuellement un argument de vente pour attirer le consommateur non averti et non convaincu des propriétés du miel. Il faut cibler ce type de consommateur. Nous devons nous approcher du consommateur et non pas l'inverse. Il faut faire connaître l'apiculture, informer les gens des bienfaits du miel, mais aussi faire connaître l'abeille, l'organisation du rucher, comment le miel est fabriqué. Ce mouvement est déjà amorcé dans le haut du canton. Le Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds présente une exposition sur l'abeille, « Api Bzzz », avec la collaboration des sections de La Chaux-de-Fonds et des Montagnes. La Fédération cantonale a participé à l'exposition VAL dans la cité horlogère il y a quelques années. La Société des Montagnes est présente chaque année à MODHAC. Nous devons poursuivre ces initiatives et les élargir à tout le canton et au-

delà. Les sociétés ont un rôle important dans ce processus, mais l'apiculteur doit aussi aller dans ce sens. En organisant, par exemple, des visites de ruchers, à l'instar de deux apiculteurs qui ouvrent leur rucher aux enfants de Passeport-Vacances. Le président lance ensuite un appel aux autorités, par l'intermédiaire du vétérinaire cantonal, afin que notre canton continue de subventionner les produits de lutte contre le varroa. Cela permettrait ainsi d'avoir un contrôle, par l'intermédiaire des inspecteurs, sur l'ampleur et les soins apportés par chaque apiculteur à ses colonies. Une déréglementation entraîne inévitablement des couacs (bricolage, alchimie, produits non homologués, etc.). Michael termine son exposé en souhaitant à tous une bonne journée.

M. Pierre-François Gobat, vétérinaire cantonal, prend la parole et salue les participants à cette journée. Il excuse le conseiller d'Etat Pierre Dubois qui n'a pu se joindre à nous. M. Gobat répond immédiatement à la demande de Michael Simoni concernant la subvention de l'Etat pour les produits anti-varroas. Il précise que la nouvelle ordonnance sur les épizooties classe le varroa dans les moyens de lutte à surveiller et non plus à combattre. Le projet classait pourtant la varroase dans les épizooties à combattre. Mais les instances faîtières apicoles ont demandé qu'elle soit classée dans les épizooties à surveiller. M. Gobat comprend la réaction des apiculteurs et regrette personnellement ce manque de contrôle que cette décision implique, mais il ne veut pas entamer une polémique sur le manque de dialogue entre la base et les instances supérieures apicoles. Il souligne qu'une subvention a été versée pour l'Apis-tan en 1996 (25%), alors que la nouvelle ordonnance ne le prévoit plus. Il précise que c'est la dernière fois que le canton participe; en effet, les autres maladies classées à sur-

veiller ne sont pas non plus subventionnées. Que diraient les apiculteurs si les produits contre le varroa étaient subventionnés alors que d'autres, touchant d'autres animaux, ne l'étaient pas, et ce alors qu'ils sont classés dans le même groupe dans l'ordonnance? Le canton ne peut et ne veut pas créer de discrimination. Conclusion: en 1997, les apiculteurs supporteront entièrement les frais de lutte contre le varroa.

C'est ensuite à M. Marcel Jacquat, conservateur du Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds, de prendre la parole. Bien connu des apiculteurs depuis le Congrès Apimondia de Lausanne, il nous raconte comment M. Daniel Cherix l'a contacté pour mettre sur pied, ensemble, une exposition sur la vie de l'abeille en corrélation avec le congrès mondial. Ils ont créé une magnifique exposition et, actuellement, celle-ci peut être visitée au Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds. Il souligne également l'étroite collaboration qu'il a pu obtenir des sections de La Chaux-de-Fonds et des Montagnes.

Dernier orateur, M. Claude Pittet, adjoint de l'inspecteur cantonal, excuse ce dernier qui se bronze sous des cieux plus cléments. Claude nous parle de la situation sanitaire dans le canton et signale que trois cas de loque américaine ont été découverts à Buttes tout dernièrement.

La partie officielle se termine et l'après-midi est consacré aux jeux, tombolas et discussions où le mot « récolte maigre » est souvent cité. La journée se termine dans la bonne humeur et la gaieté, avec le groupe folklorique L'Echo du Pillichody qui nous a accompagnés tout au long de ce dimanche.

Un grand merci à la Société des Montagnes neuchâteloises et à tous les bénévoles qui ont œuvré à la réussite de cette belle journée.

FCNA, le secrétaire : Daniel Deleury

